



Réunion du Conseil au
niveau des ministres

Paris, 23-24 mai 2012

SEMAINE DE L'OCDE 2012

LES RELATIONS DE L'OCDE
AVEC SES PARTENAIRES CLÉS

Les Relations de L'OCDE avec ses Partenaires Clés



1. Introduction

1. La Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2012 marque le cinquième anniversaire du lancement du processus d'engagement renforcé qui vise à faire avancer les relations de l'OCDE avec cinq partenaires clés, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et l'Afrique du Sud. À la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres (RCM) de 2011, les Membres de l'Organisation ont donné leur aval à une « Vision d'avenir » pour l'OCDE [[C/MIN\(2011\)6/FINAL](#)], qui soulignait leur volonté de concevoir en priorité de nouvelles formes de partenariat et de collaboration avec chacun des cinq partenaires clés, en s'appuyant sur l'expérience acquise dans le cadre de l'engagement renforcé.

2. Les relations avec les partenaires clés ont également été placées au centre des Orientations stratégiques du Secrétaire général pour 2011 et au-delà [[C/MIN\(2011\)1/FINAL](#)], ce dont le programme de travail de l'OCDE tient étroitement compte. Ce processus a consisté pour l'essentiel à assurer une participation plus étroite des cinq pays aux travaux d'un vaste ensemble de comités de l'OCDE. Ceci a aidé ces organes à incorporer dans leurs travaux des perspectives nouvelles et à renforcer la pertinence des discussions sur les politiques gouvernementales, au bénéfice des Membres aussi bien que des partenaires.

3. Dans ce contexte, le Conseil a publié en 2010 une série de lignes directrices à l'intention des comités pour approfondir leurs efforts d'engagement avec les cinq partenaires clés et de réexaminer leurs stratégies en conséquence [[C\(2010\)100/FINAL](#) ; les lignes directrices sont résumées à l'encadré 1]. Tous les comités ont maintenant achevé cette révision de leur stratégie qui portait aussi bien sur la teneur de leur travail que sur les méthodes utilisées, un processus encouragé par le Comité des relations extérieures (CRE). Plus récemment, le CRE a débattu des modifications qui pourraient être apportées aux règles de participation des non-Membres aux travaux des organes officiels de l'OCDE pour faciliter une participation structurelle des partenaires clés aux travaux de l'Organisation.

4. En dehors de l'intégration des partenaires clés aux travaux des comités, l'engagement a aussi progressé à travers des échanges à haut niveau, puisque le Secrétaire général, ses adjoints et certains de ses collaborateurs se sont rendus en mission officielle dans chacun des cinq pays. Ce dialogue régulier prend aussi d'autres formes, comme la participation de l'OCDE aux travaux du G20 au niveau des Ministres, des Sherpas et des Ministres adjoints, en tant que membre des groupes de travail ou participant aux séminaires et autres événements, qui a permis d'accroître la pertinence générale des travaux de l'Organisation et de renforcer ses contacts et ses interactions avec les partenaires clés.

5. Depuis la RCM de 2011, le Secrétaire général s'est rendu en Inde, au Brésil, en Afrique du Sud et en Chine. Dans le cadre de ces visites officielles et d'autres rencontres à haut niveau, des discussions ont eu lieu sur la possibilité de conclure des accords cadres bilatéraux pour approfondir la collaboration. Des points de contact nationaux pourraient être envisagés dans ce contexte. L'OCDE dispose déjà d'un point de contact à Pékin qui a joué un rôle très utile dans le renforcement de ses relations avec la Chine. La mise en place d'autres points de contacts nationaux (à Delhi et/ou Djakarta), en cours d'examen pour l'instant, pourrait être effective fin 2012. Les partenaires clés pourraient aussi être encouragés à affecter dans leurs ambassades à Paris des agents spécialement chargés de faciliter les contacts avec l'OCDE. Les accords envisagés pourraient aussi comporter des mécanismes permettant la définition conjointe des priorités des travaux de l'OCDE avec chacun des partenaires clés, et des moyens de faciliter leur participation à certaines activités essentielles comme la collecte de données et les forums mondiaux.

Encadré 1 – Lignes directrices du Conseil sur l’approfondissement de l’engagement renforcé (2010) – Principales dispositions

En juillet 2010, le Conseil a adopté ces Lignes directrices [[C\(2010\)100/FINAL](#)] et prié les comités de réviser leur stratégie en matière de relations mondiales de façon à montrer clairement la priorité donnée à l’approfondissement et à l’élargissement de l’engagement avec les cinq pays concernés. La quasi-totalité des comités ont mené à bien ce processus.

Afin que les stratégies restent pertinentes, les Lignes directrices préconisent leur mise à jour régulière, parallèlement à l’établissement des programmes de travail biennaux des comités. L’objectif consiste à intégrer à cet exercice, à compter de 2012, le renouvellement biennal des invitations à participer aux travaux des comités en qualité d’observateur régulier.

Outre cette mise à jour biennale, les Lignes directrices comportent un certain nombre d’éléments inédits, dont les principaux sont les plans d’engagement et l’attention particulière portée à la possibilité d’un statut de participant à part entière aux travaux des organes de Partie I. Les plans d’engagement sont censés prévoir des mesures précises et définir l’ordre dans lequel elles pourraient être prises, l’objectif étant de favoriser une participation croissante du pays aux travaux du Comité.

Les Lignes directrices correspondent à une démarche globale : les comités sont invités à envisager différentes solutions de collaboration en complément de la participation à leurs réunions, et notamment l’intégration aux bases de données, l’adhésion à des normes, règles et instruments et une contribution budgétaire. En outre, les comités sont censés s’interroger sur la façon dont les initiatives régionales et les forums mondiaux peuvent contribuer à l’approfondissement de la collaboration avec les cinq partenaires.

Enfin, le Conseil demande aux comités de veiller à la pertinence de leurs travaux au niveau mondial. Le développement économique rapide des grandes économies émergentes, ces dernières années, recèle des enseignements utiles pour d’autres pays, et les comités sont encouragés à tenir compte du point de vue de ces économies dans les travaux qu’ils mènent sur des questions d’envergure mondiale.

2. Les stratégies des comités

6. Un nouvel examen de l’application des Lignes directrices par les comités (voir le tableau 1) révèle qu’ils ont achevé la mise à jour de leur stratégie de relations mondiales. Plusieurs comités en sont maintenant au stade de l’élaboration de plans d’action ou d’engagement pour les divers pays concernés, ou ont l’intention de le faire au fur et à mesure qu’ils approfondiront leur partenariat avec ces pays. Souvent, ces plans ont été adoptés de façon unilatérale par les comités et ne prennent pas encore la forme de protocoles d’accord ou de plans d’action adoptés d’un commun accord. Ces plans s’inscriront dans le cadre du programme de travail actuel et seront définis de façon plus précise dans le PTB 2013-14. En général, les plans des comités citent des domaines d’intérêt commun et prévoient une participation plus fréquente du pays partenaire aux activités et aux réunions s’y rapportant, d’abord en qualité d’observateur ad hoc, puis avec le statut d’observateur régulier ou de participant à part entière. L’intégration à des bases de données et à des séries de publications et l’organisation de réunions dans le pays sont souvent prévues.

7. Plusieurs comités sont allés plus loin en concluant à titre bilatéral des plans d’engagement ou de travail avec tout ou partie des partenaires clés, ou vont le faire à brève échéance. La stratégie du Comité des affaires fiscales consiste à établir des partenariats avec chacun des cinq pays, y compris en étudiant la possibilité d’une participation à part entière. Des programmes de coopération triennaux sont en cours d’élaboration pour chacun des pays. En 2011, le Comité a lancé son premier programme de coopération avec l’Inde à l’occasion d’une manifestation de haut niveau à laquelle ont assisté le Secrétaire général de l’OCDE et le ministre indien des Finances. Ce programme évoque des domaines prioritaires et de nouvelles pistes de coopération. Il fait explicitement référence à une participation à part entière. Un programme triennal de coopération sera évoqué avec la Chine en 2012 afin de s’efforcer de faire avancer le dialogue en attendant un réexamen de l’éventualité d’une participation à part entière.

TABLEAU 1 – Stratégies en cours des organes subsidiaires de l'OCDE en matière de relations mondiales

Organe subsidiaire	Date d'approbation
Comité de politique économique	Février 2011
Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement	Février 2011
Comité des statistiques	Juin 2011
Comité de la gouvernance publique	Novembre 2010
Comité de la politique de la réglementation	Avril 2010
Comité des politiques de développement territorial	Décembre 2010
Comité des échanges	Décembre 2010
Comité de l'agriculture	Juin 2011
Comité des pêcheries	Décembre 2010
Comité de l'investissement	Octobre 2010
Groupe de travail sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales	Septembre 2010
Comité des assurances et des pensions privées	Juin 2011
Comité des marchés financiers	Avril 2011
Comité de la concurrence	Octobre 2010
Comité sur la gouvernance d'entreprise	Novembre 2010
Comité des affaires fiscales	Juin 2010
Comité de la politique scientifique et technologique	Mars 2011
Comité de la politique de l'information, de l'informatique et des communications	Mars 2011
Comités de la politique à l'égard des consommateurs	Avril 2011
Comité de l'acier	Mai 2011
Groupe de travail du Conseil sur la construction navale	Novembre 2011
Comité de l'industrie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat (CIIE)	Mars 2011
Groupe de travail du CIIE sur les petites et moyennes entreprises (PME) et l'entrepreneuriat	Septembre 2011
Programme d'action et de coopération concernant le développement économique et la création d'emplois au niveau local	Novembre 2010
Comité du tourisme	Septembre 2011
Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales	Mars 2011
Comité de la santé	Décembre 2010
Comité des politiques d'éducation	Avril-Novembre 2010
Comité directeur du PISA	Novembre 2010
Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur	Octobre 2010
Comité directeur du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement	Novembre 2010
Comité des politiques d'environnement	Mai 2012
Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie	Juin 2011
Comité de direction de l'énergie nucléaire	Avril 2010
Comité d'aide au développement	Novembre 2011
Comité directeur du Centre de développement	Mars 2011

8. Le Comité sur la gouvernance d'entreprise a mis en place un programme bilatéral avec chacun des cinq partenaires. Le programme bilatéral relatif à la Chine remonte à 2004, et la Chine a proposé de le prolonger de cinq ans. Le Secrétariat examine les questions liées aux entreprises publiques avec la Chine, tant directement que par l'intermédiaire du Réseau sur le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques en Asie. La première réunion du programme bilatéral relatif à l'Indonésie a eu lieu en octobre 2011, et celle du programme bilatéral relatif à l'Inde en décembre 2011.

9. Le Comité de l'investissement a conclu une « déclaration de coopération » avec l'Indonésie en juillet 2009. Cette déclaration a jeté les bases de l'*Examen des politiques de l'investissement* consacré à l'Indonésie, de la participation de celle-ci aux tables rondes sur la liberté de l'investissement et d'autres travaux tels que le chapitre de l'*Examen des politiques agricoles* de l'Indonésie (2012) consacré à l'investissement. Le Comité étudie actuellement la possibilité de donner une suite au premier *Examen des politiques d'investissement*.

10. Le Comité des échanges, le Comité de l'agriculture et le Comité des pêcheries ont tous élaboré des plans d'engagement pour chacun des partenaires clés (et pour la région de l'Asie du sud-est dans son ensemble) pour le biennium 2011-12. Ces plans seront actualisés à la lumière des programmes de travail 2013-14.

11. Le Comité des politiques d'environnement va étudier la possibilité d'élaborer des plans d'engagement pour chacun des cinq pays. En fonction de la décision du Comité et de l'intérêt manifesté par les partenaires, ces plans pourront être établis en 2012 et 2013. Le ministère chinois de la Protection de l'environnement et l'OCDE coopèrent depuis 2003 dans le cadre de protocoles d'accord sur la coopération en matière d'environnement, et ont récemment conclu pour la période 2011-14 un nouveau protocole d'accord qui précise les activités devant être menées en 2012. La Chine y exprime la volonté de participer aux réunions du Comité et de plusieurs de ses groupes de travail ainsi qu'à différentes activités spécifiques en 2012. Toutefois, un statut d'observateur régulier n'est pas envisagé à brève échéance.

12. L'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) s'emploie à établir des rapports officiels avec les autorités nucléaires chinoises, surtout depuis 2009. En septembre 2011, le Secrétaire général de l'Autorité chinoise de l'énergie atomique s'est déclaré prêt à reprendre les négociations en vue de la conclusion d'un protocole d'accord entre celle-ci et l'AEN.

3. Participation aux travaux des comités

3.1 Nouvelles invitations

13. Depuis la mise en place de l'engagement renforcé, les cinq pays sont beaucoup plus souvent invités à assister à des réunions de comités. Il s'agit toutefois, dans la quasi-totalité des cas, d'invitations à siéger en qualité d'observateur ad hoc, souvent de façon récurrente. On peut y voir un signe positif, surtout lorsqu'il s'agit d'une solution transitoire qui permet aux comités et aux partenaires d'étudier la possibilité d'une participation régulière en qualité d'observateur régulier ou de participant à part entière. Il n'en reste pas moins qu'une participation régulière est l'objectif ultime (en dehors de celui de l'accession au statut de Membre). À cet égard, certaines évolutions positives sont intervenues depuis le début de l'année 2011 :

- Le Brésil et l'Inde ont adhéré aux Actes du Conseil relatifs à l'acceptation mutuelle des données pour l'évaluation des produits chimiques et sont devenus des participants à part entière aux parties de la Réunion conjointe du Comité sur les produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie qui traitent directement de l'acceptation mutuelle des données.

- Le Brésil a obtenu le statut d'observateur régulier auprès du Groupe de travail sur la sécurité des produits de consommation, et a été invité par le Conseil à participer à part entière au Groupe de travail sur les indicateurs des systèmes d'enseignement ; le Brésil participait déjà fréquemment aux travaux de ces deux groupes de travail.
- L'Inde est devenue participant à part entière au Réseau de l'OCDE sur les relations budgétaires entre les différents niveaux d'administration et a été invitée en qualité d'observateur régulier auprès du Comité de la concurrence.
- L'Afrique du Sud a accepté des invitations à siéger en qualité de participant à part entière au Programme pour le développement économique et la création d'emplois au niveau local et en qualité d'observateur régulier au Groupe de travail mixte sur l'agriculture et les échanges et au Comité de la gouvernance publique. Elle a été invitée en qualité d'observateur régulier auprès du Comité du tourisme.
- Le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie ont été invitées à participer à part entière aux travaux du Conseil des pays participants pour le Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes (PIAAC), tandis que le Brésil a aussi été invité à rejoindre le Conseil des pays participant à l'Enquête internationale sur l'enseignement et l'acquisition de connaissances (TALIS).

14. Le tableau 3 montre à quels organes de l'OCDE les cinq pays participent à part entière ou en qualité d'observateur régulier et à quels instruments de l'OCDE ils ont officiellement adhéré. Sur ce point, il convient de signaler que les cinq partenaires clés ont entériné le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement, et que quatre d'entre eux ont récemment signé la version amendée de la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale (que la Chine devrait signer à son tour courant 2012).

15. Outre les comités déjà évoqués, plusieurs autres envisagent actuellement d'inviter des pays à participer à leurs travaux en qualité d'observateurs réguliers. Ainsi, le Comité sur la gouvernance d'entreprise souhaite que des invitations en ce sens soient adressées au Brésil, à la Chine et à l'Inde, en raison de l'intérêt que ces pays portent à ses travaux, et le Secrétariat les a contactés en ce sens. Le Comité de la politique scientifique et technologique considère que le Brésil et l'Inde pourraient devenir des observateurs réguliers au sein de son Groupe de travail sur la biotechnologie, étant donné l'intérêt qu'ils manifestent pour ses travaux et l'importance de leur rôle sur le terrain.

16. Toutefois, tous les comités ne considèrent et ne traitent pas le statut d'observateur ad hoc comme une préparation à celui d'observateur régulier. Certains, tels que le Comité de politique économique et le Comité des politiques d'environnement, ont su associer les cinq pays à leurs travaux sans recourir à ce deuxième statut et ne voient aucun intérêt à lancer le processus d'invitation officielle par le Conseil, qui entraîne des procédures d'évaluation et de reconduction qu'ils trouvent lourdes.

17. Il existe d'autres exemples de pays partenaires collaborant avec des comités dans des domaines précis sans avoir le statut d'observateur régulier. La Chine coopère activement avec le Groupe de travail sur les nanomatériaux manufacturés et avec le Sous-groupe sur l'harmonisation de la surveillance réglementaire en biotechnologie. Le Brésil a rejoint le système d'observation permanente des migrations internationales pour les Amériques (SICREMI), au sein duquel l'OCDE joue un rôle crucial en partenariat avec l'Organisation des États américains (OEA). L'OCDE s'intéresse aux démarches novatrices adoptées par le Brésil en matière de lutte contre les inégalités, telles que l'initiative *Bolsa Família*, et aux enseignements qu'elles peuvent receler pour les autres pays. L'Afrique du Sud et le Brésil suivent de près les activités de l'OCDE en matière d'emploi des jeunes, et des discussions sont en cours en vue de

l'élaboration d'un rapport *Des emplois pour les jeunes* sur chacun de ces deux pays. L'Afrique du Sud participe à une initiative commune OCDE/OMS relative à des codes de conduite pour le recrutement transfrontalier de professionnels de la santé et a manifesté de l'intérêt pour certains volets du programme de travail du Comité.

18. Ce ne sont là que quelques exemples de coopération efficace avec des pays partenaires dans des domaines d'intérêt commun. Les comités ont trouvé d'autres moyens que le statut d'observateur régulier pour associer ces pays à leurs travaux, qu'il s'agisse de les intégrer à l'examen de certaines politiques ou à d'autres études, à des bases de données, à des réunions régionales, à des forums mondiaux ou à d'autres manifestations. Pour les cas où des invitations à des réunions de comités sont nécessaires, le statut d'observateur ad hoc est maintenant proposé de façon récurrente par de nombreux comités.

3.2 *Le statut d'observateur ad hoc*

19. De nombreux comités privilégient désormais l'option du statut d'observateur ad hoc, parfois à défaut d'autre choix, pour associer les partenaires clés à leurs réunions ordinaires. Les invitations correspondantes sont notifiées au CRE. Le nombre de notifications de ce type¹ relatives à tout ou partie des partenaires clés est passé de 83 pour la période située entre juin 2007 et mai 2008 à 558 pour la période allant de juin 2010 à mai 2011.

20. Bien que l'on ne puisse pas dire avec certitude pourquoi un comité réussit à attirer des partenaires, on peut supposer que les invités ont plus de chances d'accepter s'ils participent déjà aux travaux d'un comité par d'autres biais, s'ils voient un intérêt politique à participer à la réunion et dans les sujets à l'ordre du jour et s'ils ont noué de bons rapports de travail avec le Secrétariat. Ces conditions sont indéniablement réunies pour le Comité de politique économique (les pays sont intégrés aux *Perspectives économiques*, aux bases de données et aux travaux d'analyse du Secrétariat) et pour le Comité sur la gouvernance d'entreprise (les pays participent aux tables rondes régionales). Ces comités ont invité les cinq pays à leurs deux réunions annuelles, et ces invitations ont presque toutes été acceptées.

21. Globalement, environ un tiers des invitations ad hoc ont été acceptées par les partenaires clés. Cette proportion passe à 43 % si l'on exclut le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (EDR), du fait qu'il organise un nombre bien plus grand de réunions chaque année. L'accueil réservé aux invitations diffère selon les pays (même si les écarts ne sont pas spectaculaires), qu'ils aient ou non souvent le statut d'observateur régulier : l'Afrique du Sud et le Brésil jouissent de ce statut dans un nombre presque égal d'organes, mais l'Afrique du Sud est nettement plus encline à accepter les invitations ad hoc.

3.3 *La participation à part entière*

22. En dehors du Groupe de travail sur la corruption et du Groupe de travail sur les indicateurs des systèmes d'enseignement (lorsque la participation du Brésil aura été acceptée), seuls certains organes de la Partie II pratiquent la participation à part entière de partenaires clés. Toutefois, plusieurs comités de Partie I envisagent actuellement d'attribuer un statut de participant à part entière à certains partenaires. On trouvera au tableau 2 une vue d'ensemble de la position des comités sur ce sujet, qui montre que certains comités considèrent la participation à part entière comme une possibilité à brève échéance, alors que d'autres n'y voient qu'une éventualité plus lointaine ou doutent qu'elle présente un intérêt pour leurs rapports avec leur partenaires.

1 Ces notifications portent souvent sur plusieurs réunions ; par conséquent, le nombre d'invitations est supérieur au nombre de notifications.

- Le Comité des affaires fiscales fait partie des organes qui ont progressé dans ce domaine en 2011. Il a commencé à considérer l’Afrique du Sud, la Chine et l’Inde comme des participants à part entière potentiels à l’issue d’examens préliminaires effectués par ses groupes de travail en 2011. Toutefois, même s’il est probable que les pays concernés remplissent les conditions attachées à ce statut, il n’est pas certain qu’ils considèrent l’acceptation de l’invitation correspondante comme un impératif politique.
- Le Comité de la gouvernance publique a réagi à une manifestation d’intérêt du Brésil, qui s’est déclaré intéressé par une participation à part entière à la suite d’un examen de l’intégrité du secteur public brésilien effectué en 2011. Si ce processus débouche sur une invitation, il pourrait constituer un modèle pour d’autres partenaires clés. Le Comité de la politique de la réglementation considère lui aussi la participation à part entière comme une possibilité à brève échéance. C’est aussi le cas du Comité de la concurrence, notamment pour l’Afrique du Sud et le Brésil, mais ce Comité préfère attendre que ces pays lui fassent part de leur intérêt.
- Le Comité d’aide au développement a récemment adopté sa nouvelle stratégie de relations mondiales, qui assouplit considérablement ses modalités de coopération, notamment en acceptant la participation à part entière des donateurs qui ne sont pas Membres de l’OCDE (y compris les cinq partenaires clés). Cette disposition vaudra même si les pays en question sont également bénéficiaires d’une aide, du moment que les critères applicables seront remplis et que les règlements et procédures de l’OCDE seront respectés.
- Le Brésil est jugé prêt à satisfaire aux exigences du Comité sur le plan du respect des normes de qualité de l’OCDE dans ses systèmes et lois en matière de statistiques.

23. D’autres organes n’envisagent une participation à part entière des partenaires clés que pour des projets précis. Le Comité de l’investissement accueille déjà des participants à part entière dans le cadre de son projet « Liberté de l’investissement », et des non-Membres ont été invités, à ce titre, à participer aux récents travaux de révision des Principes directeurs de l’OCDE à l’intention des entreprises multinationales. L’ouverture des Codes de libération à l’adhésion par des non-Membres va aussi nécessiter une participation à part entière de ces non-Membres aux travaux correspondants. Le Comité sur la gouvernance d’entreprise voit la participation à part entière de ses partenaires clés comme une possibilité pour la mise à jour, en 2013, des Principes de gouvernement d’entreprise de l’OCDE et des Lignes directrices de l’OCDE sur le gouvernement d’entreprise des entreprises publiques. Cette participation pourrait simplifier la collaboration avec ces partenaires, notamment ceux qui appartiennent au Conseil de stabilité financière, dont le soutien est souhaitable. Des invitations à participer à part entière aux travaux des Conseils du PIAAC et de l’enquête TALIS ont récemment été lancées pour la durée des projets en cours de ces deux instances. Le Brésil, la Chine et l’Inde faisaient partie des pays invités pour le PIAAC, et le Brésil a été invité à participer aux travaux liés à l’enquête TALIS.

24. Malgré ces initiatives, les progrès accomplis sur le terrain de la participation à part entière ont été globalement limités. Pour de nombreux comités ne collaborant pas déjà régulièrement avec les partenaires clés, la priorité absolue consiste à susciter davantage d’intérêt et d’implication de la part de ces pays. Ils cherchent donc avant tout, pour l’instant, à les associer à leurs travaux en qualité d’observateurs.

4. Engagement dans des travaux de substance

4.1 Bases de données et Perspectives

25. Pour une Organisation dont les travaux reposent sur des observations factuelles, il est essentiel d’avoir accès à des données sur les pays concernés et de les insérer dans des publications telles que les

examens par pays, les Perspectives et la série des Panoramas. Les comités et leurs secrétariats ont tout particulièrement veillé à étendre leurs bases de données et leurs séries de publications aux partenaires clés. Certains points saillants de cette stratégie sont présentés ici.

- Les cinq pays sont intégrés dans les analyses que le Secrétariat fournit au Comité de politique économique et au Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (EDR), dont les *Perspectives économiques de l'OCDE*, publication semestrielle, et la série annuelle *Objectif croissance*. Une *Étude économique* est publiée sur chacun d'eux tous les deux à trois ans. Ils sont pris en compte dans les bases de données relatives aux comptes nationaux et dans les indicateurs du Département des affaires économiques. Depuis quelques années, le Secrétariat a noué un dialogue avec ces pays pour recueillir des données destinées aux *Principaux indicateurs économiques* et au *Panorama des statistiques de l'OCDE*.
- Dans le domaine de la gouvernance publique et du développement territorial, le programme de travail en cours prévoit d'intégrer ces pays au recueil de données sur, notamment, l'administration électronique, la budgétisation, l'intégrité, la gestion des ressources humaines et la prestation de services, ce qui leur permettrait de participer au Panorama des administrations publiques et à d'autres publications. Leur intégration à la Base de données régionales de l'OCDE leur permet d'apparaître dans la série *Panorama des régions*. Ces pays sont aussi inclus dans des analyses horizontales empiriques telles que la publication phare *Perspectives régionales de l'OCDE* (2011).
- S'agissant des échanges, de l'agriculture et des pêcheries, la participation des cinq pays au projet actuel de mise au point de la base de données sur la réglementation des services et des indices de restrictivité pour les échanges de services (IRES) est une priorité du Comité des échanges. L'Afrique du Sud, le Brésil et la Chine sont pris en compte dans *Politiques agricoles : Suivi et évaluation* ; l'Indonésie le sera dans un proche avenir. Les cinq partenaires clés figurent dans les *Perspectives OCDE/FAO*. Une étape importante de la coopération dans le domaine des pêcheries serait leur prise en compte dans l'*Examen des pêcheries*, surtout en ce qui concerne la Chine et l'Indonésie.
- On trouvera le profil national des cinq pays dans *Science, technologie et industrie : Perspectives*, de même qu'une analyse de chacun d'eux dans le rapport biennal intitulé *Les capacités de production d'acier dans les économies non membres de l'OCDE*. Le profil statistique de chaque pays est présenté dans *Tendances et politiques du tourisme*. La participation de l'Afrique du Sud et du Brésil aux *Perspectives des communications de l'OCDE 2013* est à l'étude.
- Parmi ses toutes premières priorités, le Comité de la santé a intégré les cinq pays aux principales bases de données et publications que l'OCDE consacre à la santé. La Chine, l'Inde et l'Indonésie prennent part au développement de données sur les dépenses de santé dans la région. Ces débats ont nourri l'élaboration du nouveau *Système de comptes de la santé* coproduit par l'OCDE, l'OMS et EUROSTAT.
- Le Brésil, la Chine et l'Indonésie participent aux travaux sur les indicateurs entrepris par le Groupe de travail sur les indicateurs des systèmes d'enseignement, qui est chargé de la publication *Regards sur l'éducation*. Le Brésil est bien représenté dans cette publication ; des efforts sont en cours pour mieux intégrer l'Afrique du Sud et l'Inde. Le Brésil et l'Indonésie, ainsi que Shanghai (Chine), l'Himachal Pradesh et le Tamil Nadu (Inde), participent aux enquêtes PISA.

- Les efforts visant à intégrer ces pays dès le début des travaux de mise au point des *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050* ont été couronnés de succès. Le Brésil, la Chine et l'Inde ont pris part à l'exercice des Perspectives de l'environnement. L'Afrique du Sud, le Brésil et l'Inde ont le statut de participant à part entière aux travaux liés aux Actes du Conseil relatifs à l'acceptation mutuelle des données pour l'évaluation des produits chimiques. À l'inverse, les progrès en la matière ont été lents avec la Chine et l'Indonésie.
- En 2011, le Secrétariat a abordé avec le Brésil les questions statistiques relatives à l'aide au développement, y compris du point de vue de la méthodologie, des concepts et du champ d'application. Une mission de suivi sur le renforcement des capacités statistiques aura lieu en 2012. Le Secrétariat étudiera aussi avec l'Afrique du Sud les possibilités de partage d'informations sur les définitions et classifications statistiques du CAD et sur les questions de gestion de l'aide. Des travaux sur ce thème pourraient concerner la Chine en temps utile. Le Secrétariat a également parlé des statistiques relatives à l'aide avec l'Inde.

26. La coordination des exigences statistiques de l'OCDE doit être améliorée. Chez les partenaires clés, représentants et experts ont pu éprouver quelque difficulté à appréhender le dispositif statistique décentralisé de l'Organisation, la longue liste de ses organes qui traitent de questions statistiques et la kyrielle de demandes émanant de ses différentes instances. Face à cet écueil, la Direction des statistiques et d'autres Directions ont renforcé leur coordination. L'élaboration d'une liste standard des exigences de base de l'OCDE en matière statistique a représenté une initiative importante. Une première version centrée principalement sur les statistiques recueillies par la Direction des statistiques sera bientôt disponible. Les versions ultérieures recenseront les exigences statistiques de toute l'Organisation. Un tel inventaire fournira aux partenaires clés une vision globale des statistiques dont l'OCDE a besoin, et contribuera à atténuer la confusion éventuellement créée par des demandes non coordonnées. Les activités concernant cette stratégie se poursuivront tout au long de 2012. Le Secrétariat a l'intention d'en faire rapport séparément au Conseil par l'intermédiaire du CRE, et de tenir régulièrement les Membres informés au moyen de rapports périodiques d'avancement.

4.2 Examens des politiques à suivre

27. Outre les *Études économiques* périodiques, des examens des politiques nationales sont régulièrement publiés sur différents sujets. En octobre 2011, le Secrétaire général a lancé l'*Examen par l'OCDE du cadre d'intégrité du Brésil*, premier examen de ce type portant sur un pays du G20. Un examen par les pairs de l'audit externe des comptes publics de fin d'année est en cours. Un *Examen territorial* sur le Brésil paraîtra bientôt. L'*Examen territorial* sur la ville-région de Gauteng (Johannesburg-Pretoria, Afrique du Sud, 2011) a mis Gauteng en avant dans le programme sud-africain de développement. Un *Examen de la politique urbaine* de la Chine est en débat. Un *Examen environnemental* de l'Afrique du Sud est entrepris en 2012.

28. L'Indonésie fait l'objet d'un *Examen de la politique de l'investissement*, lui aussi lancé en 2011, d'un *Examen de la réforme de la réglementation* qui sera publié plus tard dans l'année, et d'un *Examen des politiques agricoles*. Des discussions ont concerné un deuxième *Examen de la politique de l'investissement* sur l'Inde, et un premier pour l'Afrique du Sud, mais aucune décision ferme n'a encore été prise. Des recherches vont commencer sur le rôle de la Chine en tant que source d'investissements étrangers et sur ses implications pour les politiques gouvernementales.

29. Le Secrétariat a par ailleurs fourni des conseils sur les politiques bilatérales, et a entrepris de nombreuses activités bilatérales de renforcement des capacités avec chacun des cinq pays. Par exemple, des ateliers sur la comptabilité nationale sont organisés régulièrement avec la Chine. Une aide sur la gouvernance des entreprises publiques a été fournie au Comité présidentiel sud-africain chargé d'examiner

ces entités. Le Brésil a récemment approuvé une nouvelle législation sur la concurrence conforme aux recommandations des examens par les pairs que l'OCDE a effectués en 2005 et 2010. L'Organisation a été invitée à donner son avis sur le dispositif indien de couverture maladie universelle. La Convention sur la lutte contre la corruption a été une référence importante pour des projets législatifs chinois et indien. Le Secrétariat a coopéré avec la Chine dans le domaine de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants. À Busan, le Groupe d'étude Chine-CAD a présenté ses conclusions sur les leçons que d'autres pays en développement peuvent tirer de la croissance de la Chine et de son expérience de diminution de la pauvreté. Ce ne sont là que quelques exemples visant à démontrer la grande diversité des activités bilatérales entreprises avec tel ou tel partenaire clé et la réalité de la coopération technique dans maints domaines.

4.3 Initiatives régionales et mondiales

30. Les initiatives régionales peuvent être un moyen efficace d'approfondir l'engagement avec les partenaires clés. L'Afrique du Sud, qui a été la tête de pont de l'Organisation pour ses activités sur le continent africain, en constitue un très bon exemple. Ce pays continue de jouer un rôle crucial et actif dans l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique, qu'il copréside avec le Japon. En octobre 2011, il a également accueilli le Forum mondial OCDE/IOPS, dont le programme comprenait les évolutions, l'adéquation, le champ d'application et les investissements à long terme des systèmes de retraite africains. La signature par l'OCDE et par le Trésor sud-africain, lors de la Réunion ministérielle de mai 2011, d'un protocole d'accord portant création à Midrand du Centre africain pour la gestion de la dette souveraine et des marchés obligataires en est un autre exemple. L'Afrique du Sud a demandé au Comité de coopération scientifique et technologique de soutenir le développement de capacités au profit de la Communauté de développement de l'Afrique australe. Le pays a aussi facilité les travaux régionaux de l'OCDE sur le gouvernement d'entreprise (par le biais du Réseau sur le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques en Afrique australe), la fiscalité (par le biais du Forum africain sur l'administration fiscale) et la réforme budgétaire (par le biais de l'Initiative africaine concertée sur la réforme budgétaire).

31. Bien que l'Afrique du Sud ait le plus d'expérience en matière de promotion des travaux menés par l'OCDE à l'échelon régional, les autres partenaires clés assument également parfois cette fonction. Le soutien de l'Indonésie a été décisif pour formaliser la coopération avec l'ANASE sur la thématique de l'investissement. Le Comité de l'industrie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat œuvre avec les partenaires clés à la fois par l'intermédiaire d'organisations régionales (APEC, ANASE, ANASE+3, etc.) et en isolant des projets d'intérêt mutuel, dont des examens nationaux. Son *Examen de l'innovation en Asie du Sud-Est*, qui couvre l'Indonésie et d'autres grands pays de l'ANASE, est un excellent vecteur de l'engagement de l'Indonésie *via* une initiative régionale.

32. Plus généralement, lorsque des pays jouent dans certains domaines d'activité un rôle moteur dans leur région, comme par exemple l'Afrique du Sud et le Brésil dans celui de la concurrence, ils contribuent fréquemment de façon importante aux travaux régionaux de l'OCDE. En fait, les partenaires clés participent souvent activement aux activités régionales de l'OCDE, comme les tables rondes sur le gouvernement d'entreprise. Les activités organisées par l'intermédiaire du Centre de politique OCDE-Corée sont également concernées.

33. Certains partenaires clés, ou parfois la totalité d'entre eux, ont accueilli de nombreuses autres manifestations ou activités régionales, ou y ont pris part. À titre d'exemple, l'Inde a été l'hôte conjoint de réunions de l'Initiative BAD-OCDE de lutte contre la corruption en Asie et dans le Pacifique qui se sont tenues à New Delhi en septembre 2011. La Chine a accueilli le Forum mondial sur les échanges (Chengdu, octobre 2010), et l'Afrique du Sud celui sur la finance (Johannesburg, novembre 2011). L'Afrique du Sud sera par ailleurs l'hôte en 2012 du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales.

34. Le Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales a recouru aux initiatives régionales et mondiales pour faire avancer ses travaux avec les partenaires clés, dont aucun n'a auprès de lui le statut d'observateur régulier. L'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine et l'Inde ont assisté à des conférences conjointes OCDE-UE sur les débouchés professionnels et les inégalités. La Chine, l'Inde et l'Indonésie ont participé à une Table ronde sur les migrations professionnelles en Asie organisée en janvier 2012 par l'OCDE et l'Institut de la Banque asiatique de développement ; il devrait en être de même pour un Atelier conjoint BaD-OCDE sur la parité en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat dans les trois pays. Des travaux sont en cours sur la parité et sur la distribution des revenus et la pauvreté en Indonésie.

35. Ayant entériné le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement, qui est le document final du quatrième Forum à haut niveau sur l'efficacité de l'aide, les cinq partenaires clés devraient prendre part au processus de création, d'ici juin 2012, du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement. Bien qu'ils n'aient pas le statut de participant à part entière ou d'observateur régulier auprès du CAD, les partenaires clés ont été impliqués dans plusieurs aspects de ses travaux, dont le suivi de l'Initiative Aide pour le commerce. Ils seront invités à assister aux réunions conjointes du CAD et aux réunions du Groupe de travail du Comité des échanges sur l'aide pour le commerce. L'Afrique du Sud, le Brésil et la Chine sont considérés comme des partenaires régionaux pour la mise en œuvre du New Deal pour l'engagement dans les États fragiles, qui a été entériné par un certain nombre de pays et d'organisations internationales. Les cinq pays seront également invités à prendre part aux futurs travaux de production du rapport intitulé *Green Growth and Developing Countries*.

4.4 Des formes novatrices d'engagement

36. Plusieurs comités ont mis en place des modalités d'intégration plus étroite de leurs partenaires clés à leurs travaux, qui permettent ainsi une meilleure participation et une meilleure appropriation. Le Comité des affaires fiscales, le Comité de l'investissement et le Comité sur la gouvernance d'entreprise ont créé des organes consultatifs afin de les aider à planifier et à gérer leurs initiatives en matière de relations mondiales, et permettent aux observateurs de participer aux travaux de ces organes. Les travaux de l'OCDE sur l'éducation financière sont appuyés par le Conseil consultatif du Réseau international sur l'éducation financière, où sont représentés l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Inde et l'Indonésie. Le groupe de pilotage du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales est vice-présidé par la Chine et compte l'Afrique du Sud, le Brésil et l'Inde parmi ses membres (l'Inde est vice-présidente du Groupe d'examen par les pairs).

37. Le Comité des statistiques a mis en place un programme « Pays membre partenaire » destiné à aider le Secrétariat à développer les relations avec les partenaires clés. Les Membres contribuent à expliciter les programmes de l'OCDE et les obligations auxquelles doivent répondre leurs homologues, et servent de mentors pour aider ces derniers à appliquer les normes internationales conceptuelles et méthodologiques en matière statistique. Les partenariats suivants ont été instaurés : la France pour le Brésil, le Canada pour la Chine, le Royaume-Uni pour l'Inde, l'Australie pour l'Indonésie et les Pays-Bas pour l'Afrique du Sud.

38. Certains autres Comités préparent également des accords de jumelage. Les délégués du Comité des échanges pourraient nouer des relations de jumelage informel avec des économies non-OCDE appartenant au G20. En centrant leurs efforts sur une seule économie, les Membres peuvent entretenir avec ces économies des contacts continus à haut niveau qui renforcent la confiance et sont globalement bénéfiques pour le Comité des échanges. Trois jumelages ont vu le jour : Australie-Indonésie, États-Unis-Arabie saoudite, et Italie-Inde. Le Comité de l'agriculture a créé un Groupe informel d'action sur l'engagement renforcé, qui a aidé à préparer la première réunion du Comité de l'agriculture à laquelle ont participé les économies du G20 (voir *infra*), et débattu de la manière de poursuivre utilement cette activité

de jumelage. L'Australie a validé un jumelage provisoire avec l'Indonésie, et d'autres Membres se sont dit intéressés par une telle possibilité. Le Comité des pêcheries encourage les délégués à nouer des relations de ce type avec un partenaire clé déterminé en promouvant les travaux du Comité et en aidant le pays à fournir données et rapports. Le Comité de la politique à l'égard des consommateurs et le Comité de l'industrie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat encouragent les organisations internationales et les délégués ayant le statut de membre ou d'observateur à contribuer à associer les partenaires clés à leurs travaux en se faisant les « promoteurs » des travaux en question.

39. Inviter des experts peut contribuer à renforcer les liens avec les pays partenaires : ainsi se développent des compétences expertes locales et sont favorisés les contacts personnels. Plusieurs Directions, dont celle des échanges et de l'agriculture, ont bénéficié de la visite d'experts chinois. Un expert venant du Ministère chinois du commerce a aidé à faire avancer l'étude sur l'évolution de la répartition de l'avantage comparatif et à organiser la réunion de 2010 du Forum mondial sur les échanges à Chengdu. La Direction de la science de la technologie et de l'industrie est par ailleurs en train de préparer un accord de détachement avec la Chine. Un fonctionnaire du ministère du Commerce et de l'Industrie d'Afrique du Sud a été affecté au Secrétariat du Comité de l'investissement. D'autres Directions, dont celle de l'environnement, étudient la possibilité de recourir à des visites d'experts.

4.5 Travaux en relation avec le G20

40. Certains comités ont structuré le format d'engagement des pays du G20 non Membres de l'OCDE. Pour le Comité des échanges, le format retenu est celui de réunions semestrielles du Comité et des économies du G20, où se discutent sur un pied d'égalité les questions les plus pressantes de la politique des échanges à l'échelle planétaire. Par souci de pertinence, tous les participants à une réunion déterminent ensemble les thèmes de la réunion suivante. Le Comité de l'agriculture a lui aussi opté pour ce format : la première réunion de ce type s'est tenue en novembre 2011 avec la participation de tous les pays du G20 non Membres de l'OCDE, Chine exceptée.

41. Les travaux analytiques effectués par le Secrétariat pour le G20 ont constitué un mécanisme très utile d'engagement des pays du G20 non Membres de l'OCDE. Plusieurs comités sont concernés par des activités intéressant le G20. L'an dernier, par exemple, L'OCDE a coordonné, avec la FAO, l'établissement d'un rapport intitulé *Price Volatility in Food and Agricultural Markets : Policy Responses*, auquel ont participé dix organisations internationales pour le sommet du G20 à Cannes. Ce rapport de grande valeur a contribué à approfondir les relations avec les économies du G20 non Membres de l'OCDE, en particulier la Chine et l'Inde. De nouveaux travaux seront menés avec la Présidence mexicaine du G20 en 2012 sur l'accroissement durable de la productivité dans l'agriculture ; ces activités consolideront les efforts de renforcement des relations.

42. En outre, le Programme d'action du G20 pour combattre la corruption appelle les pays du G20 à s'engager plus activement dans le Groupe de travail sur la corruption de l'OCDE, dans l'optique de satisfaire aux normes de la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, ou de ratifier cette convention. Le Comité sur la gouvernance d'entreprise a l'intention d'associer les pays du G20 et tous les autres membres du Conseil de stabilité financière (CSF) à l'actualisation des Principes du gouvernement d'entreprise et des Lignes directrices sur le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques. Le Groupe de travail sur les petites et moyennes entreprises et l'entrepreneuriat a coopéré étroitement avec le sous-groupe sur le financement des PME et a contribué au Partenariat mondial pour l'inclusion financière du G20. Enfin, les travaux sur les échanges réalisés par l'OCDE pour la Présidence coréenne du G20 en 2010 ont été fort utiles pour développer encore les relations dans le domaine commercial avec les économies du G20 non Membres de l'OCDE.

43. Un autre exemple important dans ce contexte est le Réseau international de l'OCDE pour l'éducation financière, qui présentera une série de principes pour l'élaboration de stratégies nationales dans le domaine de l'éducation financière au Sommet du G20 à Los Cabos (juin 2012). Plus de 170 institutions de 86 pays font partie de ce Réseau. Par ailleurs, les Principes sur la protection financière des consommateurs de services financiers ont été établis par un Groupe de réflexion sur cette question conduit par l'OCDE, qui est ouvert à tous les membres du G20 et du CSF, à d'autres organisations internationales compétentes et à des organismes de normalisation. Le Groupe de réflexion sur la protection financière des consommateurs comprend actuellement 33 pays et 10 organisations internationales. Sur la base des Principes édictés, le Groupe de réflexion sur la protection financière des consommateurs élabore des lignes directrices relatives à la mise en œuvre, conformément au mandat donné dans la Déclaration de Cannes.

44. Les travaux du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales ont contribué de façon décisive au remarquable progrès réalisé dans le domaine de la transparence fiscale internationale depuis le Sommet du G20 qui s'est tenu à Washington en 2008. Les 87 pays initialement couverts par le Forum mondial ont aujourd'hui pris l'engagement de se conformer aux normes fixées par le Forum en matière d'échange de renseignements et de transparence. Plus de 100 pays participent maintenant au Forum mondial et, depuis avril 2009, plus de 700 accords d'échange de renseignements ont été signés. De plus, tous les pays du G20 ont signé la Convention OCDE/Conseil de l'Europe concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale, qui prévoit l'échange automatique de renseignements fiscaux, ou se sont déclarés disposés à y adhérer. L'Inde a donné l'exemple en tant que premier pays non Membre de l'OCDE et du Conseil de l'Europe à devenir partie à la Convention, qu'elle a ratifié en février 2012. Pour l'avenir, les membres du G20 ont demandé l'ouverture de discussions sur le renforcement de la discipline fiscale parmi les entreprises multinationales.

45. Le 28 mars 2012, l'OCDE a accueilli un séminaire du G20, ouverts à nos partenaires clés, ainsi que la Russie, l'Arabie saoudite et la Colombie, qui a permis de donner une vue d'ensemble des priorités de la Présidence mexicaine du G20. Des exposés détaillés y ont aussi été présentés sur la croissance verte et le développement, la sécurité alimentaire, la productivité et les échanges agricoles. Des consultations de ce genre renforcent les relations avec nos partenaires clés et tracent la voie pour les travaux futurs.

5. Observations finales

46. Les observations présentées dans ce rapport décrivent les caractéristiques de l'engagement de l'Organisation avec les cinq partenaires clés. La coopération avec les autres non-Membres se développe sur la base de sujets spécifiques, plutôt que dans le cadre d'une stratégie impliquant l'ensemble de l'OCDE, alors que la coopération avec les partenaires clés procède d'un engagement général faisant intervenir tous les comités de substance, comme en témoignent les Lignes directrices de 2010 qui s'adressent à l'ensemble de ceux-ci. Aiguillonnés par ces Lignes directrices, tous les comités ont réexaminé leur stratégie de relations mondiales afin de s'assurer qu'elle « reflète correctement la priorité de l'Organisation concernant l'approfondissement et l'extension de l'engagement avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie ». L'Organisation a décidé d'associer ainsi les cinq pays à l'ensemble des activités de son programme de travail.

47. Le présent rapport démontre que les travaux menés avec les cinq partenaires se sont, de fait, élargis et approfondis dans toute l'Organisation. Dans certains cas, cela s'est traduit par l'octroi à de nouveaux pays du statut d'observateur régulier ou de participant à part entière mais, généralement, les pays prennent part aux travaux des comités de façon moins formelle, notamment à travers l'octroi récurrent du statut d'observateur ad hoc. Souvent, les partenaires des comités n'ont pas cherché un statut officiel pour participer effectivement aux travaux ; cependant, lorsqu'un partenaire clé a déjà un statut formel au sein d'un comité, il l'utilisera pleinement à son avantage. Ainsi, bien que la Chine n'ait pas accepté de nouvelles invitations en tant qu'observateur régulier depuis 2006, elle a eu à cœur d'approfondir sa

coopération avec l'un des comités auprès duquel elle bénéficie de ce statut, le Comité de la politique scientifique et technologique. Elle a créé un bureau de liaison au ministère de la Science et de la Technologie, détaché des fonctionnaires chinois pour des travaux menés à l'OCDE pour le Comité et lancé un site Internet (hébergé par l'Académie chinoise des sciences et des technologies) pour diffuser les informations relatives aux travaux et publications du Comité.

48. L'aptitude avérée de l'OCDE à livrer des résultats dans le contexte du G20 a réaffirmé la stature de l'Organisation en tant qu'interlocuteur compétent, capable d'aborder des thèmes de substance pertinents pour les partenaires clés. Elle a également ouvert des opportunités d'engagement renforcé pour les comités, qui ont trouvé des formes de coopération innovantes, qui ne sont pas toujours prévues dans les règles de 2004 relatives à la participation des non-Membres. Le présent rapport note les efforts importants du Comité des échanges et du Comité de l'agriculture. Leurs sessions spéciales auxquelles participent des économies du G20 non Membres de l'OCDE donnent à ces pays un rôle dans les débats et l'établissement des programmes des comités qui, selon ces règles, est réservé aux observateurs réguliers.

49. L'exemple de ces comités, et de certains autres, comme le Comité de politique économique, montre que le statut d'observateur ad hoc, même « récurrent », n'est pas toujours considéré comme une solution transitoire qui débouche, ou devrait déboucher, naturellement sur une statut plus formel auprès du comité. Les modalités de participation de ces pays aux travaux de ces organes, ou à certaines parties de ces travaux, ne sont guère différentes de celles des observateurs réguliers, mais cela convient à la fois à ces pays et aux comités.

50. Si l'Organisation s'est fixé comme objectif stratégique de faire participer les partenaires clés à l'ensemble de ses travaux, les cinq pays, eux, ont adopté une approche plus sélective, choisissant leurs sujets prioritaires, qui diffèrent nettement d'un pays à l'autre, de façon stratégique. Cela se voit notamment à l'acceptation d'invitations à participer en tant qu'observateur ad hoc : de nombreux comités invitent les cinq pays régulièrement, mais la participation effective de ces derniers est très variable, tant selon les comités que selon les pays. Les pays ont la possibilité de participer à des travaux dans les domaines qui présentent un intérêt stratégique pour eux et de la manière qui leur convient. Il est manifeste que les Membres sont particulièrement intéressés par une collaboration plus étroite avec certains ou l'ensemble des partenaires clés dans des domaines particuliers, comme les mouvements de capitaux, l'environnement ou l'agriculture. La difficulté consiste ici à trouver un terrain d'entente et des intérêts mutuels.

51. Cela vaut aussi pour les grands projets horizontaux que l'OCDE entreprend afin de résoudre des problèmes d'intérêt mondial. Les partenaires clés peuvent apporter leurs connaissances, leur expérience et leurs propositions au programme de l'OCDE, tout en bénéficiant de ses travaux. Un certain nombre de ces projets figurent au programme de la RCM de 2012, notamment la Stratégie pour le développement, la Stratégie en faveur des compétences, l'Égalité entre hommes et femmes, Échanges et emploi, tandis que d'autres, comme Mesurer le progrès des sociétés ou la Stratégie pour une croissance verte, continuent d'être mis en œuvre dans l'ensemble de l'Organisation. Il faudrait réfléchir tout particulièrement à « De nouvelles approches face aux défis économiques », dont il sera débattu pour la première fois à la RCM.

TABLEAU 2 – STATUT DE PARTICIPANT À PART ENTIÈRE AUPRÈS DES ORGANES SUBSIDIAIRES DE L’OCDE

Organe subsidiaire	Projets concernant l’octroi du statut de participant à part entière
Partie I	
Comité de politique économique (CPE)	Les partenaires clés et la Russie sont invités à prendre part, en qualité d’observateurs ad hoc aux réunions du CPE et de ses groupes de travail STEP, GT1 N°1 (notamment dans le cadre des discussions sur le programme de travail) et GT N°3 (Chine seulement). Le taux de fréquentation des réunions s’est révélé dans l’ensemble satisfaisant et la participation a été active. Toutefois, la possibilité d’octroyer le statut de participant à part entière n’a pas encore été étudiée.
Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement	Les partenaires clés sont invités en tant qu’observateurs ad hoc. Le taux réel de participation s’est avéré faible. L’octroi du statut de participant à part entière ne semble pas avoir été demandé et cette possibilité n’est pas envisagée pour le moment.
Comité des statistiques	Le Brésil, l’Inde, la Russie, la Roumanie et l’Afrique du sud ont le statut d’observateur régulier. L’octroi à ces pays du statut de participant à part entière ne suscite pas beaucoup d’intérêt. Seul le Brésil a été jugé prêt à satisfaire aux exigences du Comité s’agissant du respect des normes de qualité de l’OCDE dans ses systèmes et lois dans le domaine des statistiques.
Comité de la gouvernance publique (PGC)	Le PGC jugerait utile d’octroyer le statut de participant à part entière à certains partenaires clés. Il prépare actuellement une recommandation à l’intention du Conseil concernant le Brésil, qui a confirmé être intéressé.
Comité de la politique de la réglementation	Le Comité de la politique de la réglementation jugerait utile d’octroyer le statut de participant à part entière à certains partenaires clés. Il prépare actuellement une recommandation à l’intention du Conseil visant à inviter la Tunisie à prendre part à ses réunions en tant que participant à part entière.
Comité des politiques de développement territorial (TDPC)	Le TDPC jugerait utile d’octroyer le statut de participant à part entière à certains partenaires clés, mais pas dans l’immédiat. Le Comité renforce sa coopération avec les partenaires clés et la Russie pour qu’ils puissent devenir observateurs réguliers et éventuellement participants à part entière à plus long terme.
Comité des échanges	Le Comité a établi des modalités de collaboration avec les pays du G20 n’appartenant pas à l’OCDE, lesquels sont invités à participer à des réunions semestrielles dans des conditions d’égal à égal. L’octroi du statut de participant à part entière n’est pas envisagé pour le moment ; la valeur ajoutée susceptible d’en découler n’est pas évidente.
Comité de l’agriculture	Le Comité a établi des modalités de collaboration avec les pays du G20 n’appartenant pas à l’OCDE, lesquels sont invités à participer à des réunions semestrielles dans des conditions d’égal à égal. L’octroi du statut de participant à part entière n’est pas envisagé pour le moment ; la valeur ajoutée susceptible d’en découler n’est pas évidente.
Comité des pêcheries	L’octroi du statut de participant à part entière n’est pas envisagé pour le moment ; les avantages que cela présenterait par rapport au statut d’observateur régulier ne sont pas évidents.
Comité des assurances et des pensions privées (CAPP)	L’octroi du statut de participant à part entière n’est pas envisagé pour le moment, mais le Comité pourrait, à des fins d’analyse, définir des critères.

Comité des marchés financiers	L'octroi du statut de participant à part entière n'est pas envisagé pour le moment s'agissant des réunions du Comité proprement dit. Il pourrait être indiqué pour la participation aux réunions de certains organes subsidiaires, comme le Groupe de réflexion sur la protection financière des consommateurs qui est ouvert à tous les membres du Conseil de stabilité financière (CSF), mais aucune initiative n'a été prise dans ce sens.
Comité de l'investissement	Les partenaires clés sont invités à prendre part aux réunions non confidentielles du Comité et de ses organes subsidiaires. Le Brésil, l'Argentine et sept autres partenaires ont adhéré à la Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales, au titre de quoi ils participent aux travaux correspondants du Comité de l'investissement. Ces pays, et d'autres, dont les partenaires clés, ont été invités à participer au projet sur la liberté d'investissement en tant que participants à part entière. Parmi les cinq partenaires clés, seule l'Indonésie a formellement accepté ce statut. De plus, les membres du G20 n'appartenant pas à l'OCDE ont été invités à prendre part, en qualité de participants à part entière, à la mise à jour des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
Groupe de travail sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales	Le Brésil et l'Afrique du Sud, ainsi que la Russie, l'Argentine, la Bulgarie et la Colombie sont parties à la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales et bénéficient de ce fait du statut de participant à part entière aux travaux du Groupe de travail sur la corruption. L'objectif du Groupe de travail sur la corruption est de faciliter l'adhésion de la Chine, de l'Inde et de l'Indonésie à la Convention. Ces pays sont déjà invités à prendre part aux sessions non confidentielles du groupe de travail. Les partenaires clés ont tous été associés à la mise en œuvre du Plan d'action du G20 contre la corruption adopté en novembre 2010.
Comité de la concurrence	Le Comité serait heureux d'accueillir à ses réunions le Brésil et l'Afrique du Sud en tant que participants à part entière et le Secrétariat les en a informés, mais le Comité estime qu'il conviendrait d'abord que ces pays se déclarent intéressés.
Comité sur la gouvernance d'entreprise	Le Comité est convenu que les partenaires clés devraient tous être invités à prendre part à ses réunions non confidentielles. Étant donné que les Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE constituent un instrument du Conseil de stabilité financière, le Comité souhaiterait étudier la possibilité d'accorder le statut de participant à part entière à l'ensemble des membres du CSF dans le cadre de la mise à jour des Principes qui est prévue pour 2013.
Comité des affaires fiscales	La Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud, la Russie et l'Argentine ont le statut d'observateur régulier. Le Comité a réalisé des travaux préparatoires en vue de l'admission de participants à part entière et il procède actuellement à des échanges de vue sur l'octroi de ce statut avec l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Selon un retour d'informations informel, ces pays doutent que les avantages à attendre du statut de participant à part entière soient proportionnés aux coûts politiques, techniques et financiers.
Comité de la politique scientifique et technologique	L'octroi du statut de participant à part entière pourrait devenir une possibilité intéressante dans la mesure où le Comité attend des partenaires clés un degré d'engagement plus élevé que des observateurs réguliers.
Comité de la politique de l'information, de l'informatique et des communications	L'octroi du statut de participant à part entière n'est pas envisagé pour le moment.
Comité de la politique à l'égard des consommateurs	Le Comité estime qu'il serait très utile d'accorder à certains partenaires clés le statut de participant à part entière s'agissant des réunions de son Groupe de travail sur la sécurité des produits de consommation.

Comité de l'industrie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat (CIIE)	L'octroi du statut de participant à part entière n'est pas envisagé pour le moment, mais le Comité jugera peut-être cette possibilité intéressante dans l'avenir.
Groupe de travail du CIIE sur les petites et moyennes entreprises (PME) et l'entrepreneuriat	Il est prévu, dans la nouvelle stratégie en matière de relations mondiales, de renforcer la participation des partenaires clés. Le Groupe de travail préfère des instruments « moins contraignants » d'association de ces pays à ses travaux par rapport à une participation à part entière.
Comité du tourisme	Les partenaires clés sont invités aux réunions en qualité d'observateurs ad hoc. L'Afrique du Sud vient de demander à être invitée aux réunions en tant qu'observateur régulier. Le Comité ne cherche pas à ce que ces pays obtiennent le statut de participant à part entière dans la mesure où il est difficile de savoir quels avantages en découleraient.
Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales	Pour l'instant, le Comité estime que la participation à part entière aux réunions d'un Comité qui consacre principalement ses activités au dialogue sur l'orientation de l'action et aux examens par les pairs ne présenterait pas d'avantage majeur.
Comité de la santé	Pour l'instant, le Comité estime que la participation à part entière aux réunions d'un Comité qui consacre principalement ses activités au dialogue sur l'orientation de l'action et aux examens par les pairs ne présenterait pas d'avantage majeur.
Comité des politiques d'éducation (EDPC)	Les partenaires clés sont invités à toutes les sessions de l'EDPC en tant qu'observateurs ad hoc. Pour l'instant, l'octroi du statut de participant à part entière n'est pas envisagé pour ce qui est du Comité proprement dit, mais il l'est pour certains de ses organes subsidiaires. Le Brésil a été invité en tant que participant à part entière aux réunions du Groupe de travail sur les indicateurs des systèmes d'enseignement (INES) et, avec un certain nombre d'autres partenaires, en tant que participant à part entière aux réunions du Conseil du TALIS pour la durée des projets auxquels ils doivent participer.
Comité des politiques d'environnement	Les partenaires clés renforcé sont invités en tant qu'observateurs ad hoc. L'octroi du statut de participant à part entière n'est pas envisagé pour le moment.
Comité des produits chimiques	Plusieurs non-Membres sont des participants à part entière aux travaux du Comité liés à l'acceptation mutuelle de données (voir sous Réunion conjointe, ci-dessous). Il n'est pas envisagé pour l'heure d'octroyer à un pays le statut de participant à part entière pour les autres travaux menés par le Comité.
Comité d'aide au développement (CAD)	L'Indonésie et l'Afrique du Sud sont membres de fait du Groupe de travail du CAD sur l'efficacité de l'aide. Dans sa Stratégie de relations mondiales pour 2011, le CAD se déclare prêt à accepter des partenaires clés en tant que participants à part entière.

Partie II	
Comité de l'acier	Le Brésil, la Roumanie et la Russie sont participants à part entière ; la Chine, l'Inde et l'Ukraine ont été invitées, mais leur réponse se fait attendre depuis longtemps. Il n'est pas envisagé pour l'heure d'octroyer le statut de participant à part entière à d'autres économies.
Groupe de travail du Conseil sur la construction navale	La Croatie et la Roumanie sont participantes à part entière. La Chine a été invitée à en cette qualité et compte tenu de sa position de premier constructeur de navires dans le monde, son acceptation est un objectif clé du Groupe de travail. Il n'est pas envisagé pour l'heure d'octroyer le statut de participant à part entière à d'autres économies.
Programme d'action et de coopération concernant le développement économique et la création d'emplois au niveau local (Programme LEED)	La Lettonie, la Lituanie, la Roumanie et l'Afrique du Sud sont participantes à part entière. Le Comité de direction encourage la participation à part entière des partenaires clés au Programme LEED et a mis en place plusieurs mécanismes pour promouvoir leur intégration.
Comité directeur du PISA	Tous les non-Membres de l'OCDE qui prennent part à l'étude, peuvent participer aux travaux du Comité directeur du PISA en qualité d'observateurs, ce qui est notamment le cas des partenaires clés à l'exception de l'Afrique du Sud. Les non-Membres peuvent présenter leur candidature pour devenir participants à part entière après avoir accompli trois évaluations successives. Le Brésil et l'Indonésie remplissent cette condition et pourraient obtenir le statut de participant à part entière, mais ils doivent encore confirmer qu'ils sont intéressés.
Comité directeur du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement	La stratégie actuelle en matière de relations mondiales vise à associer les partenaires clés en tant qu'observateurs.
Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie	Le Brésil, l'Inde, l'Afrique du Sud, l'Argentine et Singapour sont participants à part entière aux travaux liés à l'acceptation mutuelle de données (AMD).
Comité de direction de l'énergie nucléaire	Les comités de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) ne comptent aucun participant à part entière et cette catégorie pourrait ne pas être nécessaire étant donné que les non-Membres de l'OCDE peuvent devenir membres de l'AEN. La Russie devrait bientôt passer du statut d'observateur régulier auprès des comités de l'AEN à celui de membre à part entière de l'Agence.
Comité directeur du Centre de développement	Le Comité directeur ne compte aucun observateur régulier, mais 17 non-Membres ayant le statut de participant à part entière, parmi lesquels tous les partenaires clés sauf la Chine, qu'il considère comme un pays prioritaire pour l'octroi du statut de participant à part entière.

Tableau 3 – Engagement de l'OCDE auprès des principales économies partenaires : tableau synthétique

✓ Invitation acceptée

ORGANES, PROJETS ET INSTRUMENTS DE L'OCDE		Brésil	Chine	Inde	Indonésie	Afrique du Sud
PARTICIPATION A PART ENTIERE	Projet «Liberté d'investissement, sécurité nationale et secteurs "stratégiques" » (Comité de l'investissement)					
	Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales	✓	✓			✓
	Comité directeur du Centre de développement	✓		✓	✓	✓
	Comité conjoint OCDE/FIT de recherche sur les transports			✓		
	Groupe de travail du Conseil sur la construction navale					
	Comité de l'acier	✓				
	Groupe de travail sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales (Comité de l'investissement)	✓				✓
	Programme pour le développement économique et la création d'emplois au niveau local (Programme LEED)					✓
	Pour les travaux liés à la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales : Comité de l'investissement	✓				
	Réseau de l'OCDE sur les relations budgétaires entre les différents niveaux d'administration			✓		
	Conseil des pays participants pour le Programme pour l'évaluation des compétences des adultes					
	<u>Pour l'acceptation mutuelle des données uniquement :</u>					
	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion conjointe du Comité sur les produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie (Comité des politiques d'environnement) <ul style="list-style-type: none"> ○ Sous-groupe sur les bonnes pratiques de laboratoire ○ Sous-groupe des coordinateurs nationaux du Programme sur les lignes directrices pour les essais 	✓		✓		✓
OBSERVATEURS REGULIERS	Comité de l'agriculture <i>et ses organes subsidiaires</i>	✓				✓
	Comité de la politique à l'égard des consommateurs (CPC)			✓		
	Groupe de travail sur la sécurité des produits de consommation du CPC	✓		✓		
	Comité des affaires fiscales <i>et ses organes subsidiaires</i>		✓	✓		✓
	Comité de la politique de l'information, de l'informatique et des communications <i>et ses organes subsidiaires</i>			✓		✓
	Comité des statistiques <i>et ses organes subsidiaires</i>	✓		✓		✓
	Comité de la concurrence <i>et ses organes subsidiaires</i>	✓			✓	✓
	Comité de la politique scientifique et technologique <i>et ses organes subsidiaires</i>	✓	✓			✓
	Comité de l'investissement <i>et ses organes subsidiaires</i>	✓				
Réunion conjointe du Comité sur les produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie					✓	

ORGANES, PROJETS ET INSTRUMENTS DE L'OCDE		Brésil	Chine	Inde	Indonésie	Afrique du Sud
	Groupe de travail mixte sur l'agriculture et les échanges	✓				✓
	Groupe de travail conjoint sur les échanges et l'environnement	✓				
	Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)	✓	✓ ²	✓ ³	✓	
	Comité de la gouvernance publique <i>et ses organes subsidiaires</i>	✓				✓
	Comité de l'acier			✓		✓
	Comité des politiques de développement territorial <i>et ses organes subsidiaires</i>					✓
	Comité des échanges <i>et ses organes subsidiaires</i>	✓				
	Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide (Comité d'aide au développement)				✓	✓
	Groupe de travail sur les pensions privées (Comité des assurances et des pensions privées)	✓		✓		✓
INSTRUMENTS DE L'OCDE	Codes et Systèmes agricoles : application de normes internationales aux fruits et légumes					✓
	Codes et Systèmes agricoles : Systèmes des semences	✓		✓		✓
	Codes et Systèmes agricoles : essais officiels de tracteurs agricoles et forestiers		✓	✓		
	Charte de Bologne sur les politiques à l'égard des PME	✓		✓	✓	✓
	Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales	✓				✓
	Décisions du Conseil de l'OCDE sur l'acceptation mutuelle des données pour l'évaluation des produits chimiques	✓		✓		✓
	Recommandation du Conseil concernant une action efficace contre les ententes injustifiables	✓				
	Déclaration sur l'accès aux données de la recherche financée par des fonds publics		✓			✓
	Déclaration Promouvoir la croissance des PME innovantes et compétitives sur le plan international (Déclaration d'Istanbul)	✓		✓	✓	
	Déclaration sur le futur de l'économie Internet (Déclaration de Seoul)			✓	✓	
	Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales	✓				
	Recommandation du Conseil relative au Guide sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais	✓				
	Déclaration sur la coopération internationale en matière de science et de technologie pour le développement durable		✓			✓
	Déclaration sur la probité, l'intégrité et la transparence dans la conduite des affaires et de la finance internationales	✓				
Norme fiscale universellement approuvée (transparence et échange de renseignements)	✓	✓	✓	✓	✓	

2 Shanghai participe à l'enquête PISA (mais pas au Comité directeur du PISA)

3 L'Himachal Pradesh et le Tamil Nadu participent à l'enquête PISA (mais pas au Comité directeur du PISA)

	ORGANES, PROJETS ET INSTRUMENTS DE L'OCDE	Brésil	Chine	Inde	Indonésie	Afrique du Sud
	Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale	✓		✓	✓	✓
	Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et Programme d'action d'Accra		✓	✓	✓	✓
	Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement	✓	✓	✓	✓	✓
	Accord sectoriel sur les crédits à l'exportation d'aéronefs civils	✓				
	Déclaration sur la crise financière mondiale et les crédits à l'exportation	✓	✓		✓	

SEMAINE DE L'OCDE 2012

www.oecd.org

OCDE Paris
2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16
Tel.: +33 (0) 1 45 24 82 00

SEMAINE DE L'OCDE 2012

www.oecd.org

OCDE Paris
2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16
Tel.: +33 (0) 1 45 24 82 00